

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00756
Numéro SIREN : 819 676 438
Nom ou dénomination : 9W SPECTACLE

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2022 sous le numéro de dépôt A2022/007223

MIDI ARTISTS

SARL au capital de 1.000 euros

Siège social : 17 Rue Mirabeau
83000 TOULON

819 676 438 RCS TOULON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2021

Le 30 juin 2021,

Monsieur Frédéric LANDINI, propriétaire de la totalité des 100 parts qui constituent la totalité du capital social de la société **MIDI ARTISTS**, associé unique de ladite société,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de seul gérant de la Société, M. Frédéric LANDINI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

II – A pris les décisions suivantes relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- la ratification de la rémunération du gérant.

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES AU 31/12/2020

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 qui se traduisent par un bénéfice de 5 570 Euros.

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, un bénéfice qui s'élève à 5 570 Euros de la manière suivante :

Origine :

- Bénéfice	:	5 570 Euros
- Report à nouveau	:	-6 729 Euros

Affectation :

- Autres réserves	:	-1 159 Euros
-------------------	---	--------------

A l'issue de l'opération, les capitaux propres s'élèvent à 1 593 Euros.

Distribution de dividendes

Il n'y a jamais eu de distribution de dividendes.

Capitaux propres

L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

QUATRIEME DECISION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION : REMUNERATION DU GERANT

L'associé unique déclare avoir perçu au titre de l'exercice 2020, une rémunération de 34 468 Euros net au titre de ses fonctions de gérant.

Les charges sociales étant à la charge de l'entreprise.

SIXIEME DECISION : POUVOIRS

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

• • •

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Monsieur Frédéric LANDINI

Gérant et associé unique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Landini', with a long horizontal stroke extending to the left.